

nt pour tice de Paris

- de l'antique monument
Cité.

le centre de Paris, autour des unités de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), qui campent déjà quai des Orfèvres.

Cette proposition a déclenché les couinements des hermines de la cour d'appel et de la Cour de cassation, qui hurlent à l'invasisseur. Les juges ont appelé à leur secours Jean-Jacques Urvoas, leur ministre, lequel s'est bien gardé – pour l'instant – de trancher la querelle.

Hermines défrisées

Pour ne rien arranger, flics et magistrats sont pris à revers par le ministère de la Culture. Le Centre des monuments nationaux, qui gère déjà la Conciergerie et la Sainte-Chapelle (les deux joyaux médiévaux du Palais), se verrait bien grignoter des surfaces supplémentaires pour son circuit touristique.

Son président, Philippe Béval, a d'ailleurs été chargé par le chef de l'Etat de rédiger un rapport (avec l'architecte Dominique Perrault) sur le réaménagement de l'île de la Cité. Ce travail devrait être rendu très prochainement.

Tout ce joli monde, cependant, semble négliger un léger détail : la facture des travaux. Elle s'annonce astronomique, la fourchette de prix établie par les experts allant jusqu'à 700 millions d'euros. Il faut dire que tout ou presque est à refaire dans ce gigantesque entrelacs de bâtiments pluriséculaires inadaptés aux besoins de la justice. Sans compter les coûteuses surprises qui viennent toujours perturber ce genre de chantier : nul ne sait sur quels vestiges vont tomber les architectes s'il leur prend la fantaisie d'abattre une cloison ou de retirer un faux plafond...

L'Élysée et Matignon s'étaient bien gardés de mentionner la douloureuse lors du lancement du projet des Batignolles, en 2012. Il ne fallait pas effrayer le Parlement, qui avait déjà du mal à avaler la note de 2,7 milliards d'euros présentée par Bouygues pour la construction du nouveau Palais et sa gestion durant les vingt-sept prochaines années.

Mais, aujourd'hui, la Justice n'en est sûrement plus à quelques centaines de millions près...

**Hervé Liffran
et Dominique Simonnot**

LE CALENDRIER

C'EST DÉCIDÉ ! JE ME DÉCIDERAI
APRÈS LA PRIMÉRIE DE LA DROITE !

POURQUOI PAS APRÈS
LA PRÉSIDENTIELLE ?



Ecole : la crise sur le ghetto...

« **L**e système éducatif français met désormais en péril (...) la croissance économique future ainsi que sa cohésion nationale et sociale... » Les oreilles de Najat Vallaud-Belkacem et celles de nombre de ses prédécesseurs ont dû siffler, à la lecture de ce réquisitoire tiré du dernier rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco).

Selon cette étude, l'école « amplifie les inégalités sociales et migratoires », principalement à cause de l'échec de la politique d'éducation prioritaire, qui concerne un cinquième des écoliers et des collégiens. Depuis 2000, les inégalités entre élèves favorisés et défavorisés n'ont cessé de croître.

Les plus graves lacunes sont connues : effectifs en ZEP pas assez réduits, temps d'apprentissage plus court qu'ailleurs, insuffisance du suivi des élèves, inexpérience des maîtres. Les chercheurs mettent carrément en cause le principe même d'une concentration des élèves défavorisés, qui tourne, selon eux, à la « ségrégation » et aux « ghettos » scolaires. Exemple ? « Un enfant d'ouvrier en ZEP obtient des résultats inférieurs à ceux d'un enfant d'ouvrier hors ZEP. »

Le scolaire de la peur

Résultat, l'absentéisme au sein de ces zones fait des ravages côté élèves, mais aussi

côté profs : ils étaient 70 % à vouloir quitter l'éducation prioritaire en 2016 (90 % en 2015). Et pas question de compter sur des pédagogies adaptées ou sur la formation continue : elles sont inexistantes !

Tout au long du rapport, les critiques adressées aux responsables politiques sont cinglantes. Pointés du doigt : l'empilement en un millefeuille incohérent des systèmes d'aide personnalisée aux enfants, l'absence de toute référence à la mixité sociale dans les politiques scolaires ou encore les contradictions budgétaires. Les « fonds sociaux » soutenant les élèves les plus défavorisés ont fondu de moitié, pour tomber à 35 millions. Alors que les aides fiscales pour les cours particuliers (dispensés surtout aux plus aisés) avoisinent les 300 millions...

Si la décennie 2002-2012 (Chirac 2, Sarkozy) est la plus critiquée, le quinquennat actuel n'est pas épargné : il « a été marqué par quelques orientations politiques potentiellement efficaces pour combattre les inégalités sociales à l'école. Mais un faible souci pour leur mise en œuvre, (...) marqué par une vision enchantée d'une action publique faiblement évaluée, atténué les effets possibles de ces politiques ».

Zéro pointé à droite comme à gauche... Une façon scolaire de rétablir l'égalité ?

J. C.